

# Conseil syndical

338<sup>e</sup> réunion

Jeudi 26 novembre 2020

13 h

ZOOM



# Projet d'ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du comité des relations de travail
5. Tournée départementale
6. Fondation de l'UQTR - Annexe C
7. Fonds de défense professionnel
8. Création – Sous-comité conférence

# Projet d'ordre du jour (suite)

9. Lecture et adoption du procès-verbal de la 337<sup>e</sup> réunion
10. Tribune des délégué.e.s
11. Information et dépôt de documents
  1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (611<sup>e</sup> et 612<sup>e</sup> réunions)
  2. Conseil fédéral de la FQPPU
  3. Agenda syndical de décembre 2020 et janvier 2021
12. Affaires nouvelles
13. Date de la prochaine rencontre : 4 février 2021
14. Clôture de la réunion



# Point 3



## Lecture et adoption de l'ordre du jour



# Point 3

## Projet de résolution

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de la 338<sup>e</sup> réunion du conseil syndical;  
CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif;

**Sur proposition du comité exécutif, appuyée par le ou la professeur.e (...),  
il est résolu :**

**d'adopter l'ordre du jour de la 338<sup>e</sup> réunion du conseil syndical du 26 novembre  
2020.**



# Point 4



## **Rapport du comité des relations de travail**



# Point 4

## Dossiers concernant un.e (parfois deux) professeur.e.s

Motif de la demande d'intervention du SPPUQTR	Remarque
Prof qui se dit harcelée au travail	<i>Grief déposé le 2 nov.</i>
Prof suspendu avec traitement en raison d'une allégation de non-respect de la propriété intellectuelle et d'une éventuelle situation de double rémunération	<i>Grief déposé, puis amendé Enquête en cours</i>
Prof en situation de double contrainte	<i>Lettre d'entente signée</i>
Prof menacée de non-renouvellement de contrat	<i>Processus d'évaluation suspendu</i>
Prof qui se plaint au TAT de mauvaise représentation de la part du SPPUQTTR	<i>Requête en rejet de la plainte déposée</i>
Prof qui a été avertie par le service des finances d'une somme trop perçue	

# Point 4

## Dossiers concernant un ensemble de professeur.es

Motif de la demande d'intervention du SPPUQTR	Remarque
Embauches retardées au 1 <sup>er</sup> décembre 2018	Démarches préliminaires amorcées
Profs mal classés dans l'échelle salariale	<i>Grief déposé le 23 oct.</i>
Difficulté d'interprétation de la c.c. au sujet du calcul de la tâche d'enseignement au retour d'un congé de maternité	<i>Lettre au SRT, discussion à venir</i>

# Point 4

## Dossiers concernant tous les membres du SPPUQTR

Motif de la demande d'intervention du SPPUQTR	Remarque
Processus d'embauche 2019-2020	<i>Lettre d'entente signée, 1<sup>ère</sup> vague d'embauche lancée</i>
Applications des lettres d'entente covid19	
Demande de la part du DGAAP que les demandes de sabbatique soient déposées plus tôt	
Cotisations syndicales perçues sur les contrats du BRI et du BLEU	
Entente prévue pour le règlement du grief sur les conséquences du lock-out	

# Point 4

## Proposition d'addenda à la lettre d'entente

- CONSIDÉRANT** la lettre d'entente relative au grief 2018-05 concernant les conséquences du lock-out (ci-après, la « **Lettre d'entente** »);
- CONSIDÉRANT** le Règlement du Régime de retraite de l'Université du Québec (Règlement général 6 de l'Université du Québec, Annexe 6-B) (ci-après, le « **Règlement** »);
- CONSIDÉRANT** les discussions intervenues entre les Parties.

### LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

Le préambule fait partie intégrante du présent addenda;

Aux seules fins d'application des paragraphes 2 B) et C) de la Lettre d'entente et dans la seule mesure prévue par ces dispositions, la période du 2 au 15 mai 2018 est considérée comme un congé autorisé au sens de l'article 14.2 du Règlement, constituant une période de service au sens du paragraphe 2.1.29 c) du Règlement; Le présent addenda est convenu en raison des circonstances particulières qu'il vise et ne pourra être invoqué à titre de précédent.



# Point 5



## Tournée départementale



# Point 5

## Tournée départementale du comité exécutif

- Plan d'action syndical 2020-2021
- Préparation pour la négociation de la prochaine convention collective
- Participation lors de votre assemblée départementale (45 minutes à 1h)
  - ✓ **de préférence avant le mois de mai 2021**
- Préoccupations, articles de la convention collective, tâches professorales, conditions de travail, etc.

**Pour cela, nous devons être invités par vous.**



# Point 6



## Fondation de l'UQTR – Annexe C



# Point 6

- Lors du CRT conjoint de septembre, on nous avait adressé une demande d'aménagement de la convention collective.
- Certains profs retraités souhaitent pouvoir verser le reliquat de leur annexe C à la Fondation de l'UQTR, dans un fonds de leur choix.
- Actuellement, la convention collective l'interdit, ça ne fait pas partie des manières prévues de dépenser cet argent.
- Le CX trouve que c'est une bonne idée mais demande un avis fiscal avant d'entreprendre les démarches avec le CS.

# Point 6

- Avis fiscal
- Il existe 3 risques au niveau du fisc
  - 1) Admissibilité de la dépense
  - 2) LIR 85(2) lien indirect
  - 3) Remise en question annexe C à l'abri de l'impôt
- Recommandation : Ne pas aller de l'avant avec modification de la convention collective.



# Point 7



## Fonds de défense professionnel



# Point 7 (Répartition entre les types de placement)

<b>2020-09-30</b>	<b>RBC</b>	<b>%</b>	<b>FBN</b>	<b>%</b>	<b>DVM</b>	<b>%</b>	<b>Total</b>	<b>%</b>
Total encaisse ou équivalent	14 039 \$	1 %	102 622 \$	6 %	300 346 \$	18 %	417 007\$	9 %
Total revenus fixes	945 823 \$	49 %	58 2463 \$	33 %	330 364 \$	25 %	1 858 650 \$	38 %
Total revenus croissance	972 753 \$	50 %	379 251 \$	20 %	606 725 \$	48 %	1 958 730 \$	40 %
Total autres			522 768 \$	41 %	91 759 \$	9 %	614 528 \$	13 %
Total	1 932 615 \$	100 %	1 587 106 \$	100 %	1 329 194 \$	100 %	4 848 915 \$	100 %
Répartition entre les courtiers	39,9 %		32,7 %		27,4 %		100 %	

# Point 7 (Évolution des rendements nets des courtiers)

	<b>RBC</b>	<b>FBN</b>	<b>DVM</b>	<b>Moyenne</b>
2015-2016	6,93 %	7,37 %	7,2 %	7,17 %
2016-2017	6,85 %	3,49 %	9,16 %	6,5 %
2017-2018	7,15 %	3,31 %	4,98 %	5,15 %
2018-2019	2,64 %	3,05 %	2,42 %	2,7 %
<b>2019-2020</b>	<b>2,53 %</b>	<b>2,50 %</b>	<b>-0,18 %</b>	<b>1,78 %</b>
Moyenne	5,9 %	3,9 %	4,7 %	
Écart type	3,1 %	3,4 %	5,2 %	

# Point 7

## Commentaires sur les rendements

- Satisfaisant compte tenu de la volatilité des marchés causée par la pandémie
- Sous-performance de Desjardins

## Perspectives

- Réinvestissement 45% RBC, 45% FBN, 10% VMD
- Décision de l'assemblée générale du SPPUQTR d'aller de l'avant avec les placements socialement responsables – 100% graduellement 5 ans
- Modification de la règle 3

# Point 7

## Modifications des règles de fonctionnement 3 et 8

### Règle 3 régissant la gestion du fonds de défense professionnel

d- À compter de novembre ~~2019~~ 2020, ~~le comité d'études sur le fonds de défense professionnel souhaite que le portefeuille contienne des placements considérés comme socialement responsables.~~ progressivement, d'ici cinq ans, la partie du FDP investie en fonds communs, en actions ou l'équivalent, devra contenir ~~au moins 20%~~ 100 % de placements socialement responsables.

# Point 7

## Projet de résolution

- CONSIDÉRANT la règle 3 régissant la gestion du fonds de défense professionnel;
- CONSIDÉRANT la nécessité de revoir la règle;
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité du fonds de défense professionnel;
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif;

**Sur proposition du ou de la professeur.e (...), appuyée par le ou la professeur.e (...), il est résolu :**

**d'adopter les amendements à la règle 3 régissant la gestion du fonds de défense professionnel.**

# Point 7 (Paramètres d'utilisation)

	Salaire moyen net par professeur (\$)	Réserve pour allocation grève (\$)	Réserve de solidarité syndicale (\$)	Réserve retraite employés Syndicat (\$)	Indexation du FDF (\$)	IPC	Sommes des réserves obligatoires (\$)	Valeur marchande du Fonds (\$)	Marge disponible (\$)	Nb de jours de grève possible
2016-17	55 656	4 363 563	25 600	59 061	68 947	1,55 %	4 517 171	4 387 456	(129 715)	43,87
2017-18	57 317	4 414 511	65 100	59 061	90773	2,00 %	4 629 446	5 265 899	636 453	52,66
2017-18 (20-09-18)	58 100	4 625 614	65 100	59 061	87 668	2,00 %	4 837 443	4 383 412	(454 031)	43,83
2018-19 (30-09-19)	60 257	4 839 101	65 100	-	88239	1,90 %	4 992 439	4 644 142	(348 297)	46,44
2019-20	59 910	4 914 924	65 100	-	99 600	2,00 %	5 079 625	4 444 473	(635 152)	44,44
2019-20 (30-09-20)	60 983	4 950 178	65 100	-	5 015	0,10 %	5 020 293	4 848 915	(171 378)	48,49

# Point 7

## Utilisation du fonds de défense professionnel

### Constats

- Nous sommes encore en déficit dans le FDP pour payer 100% du salaire net.
- Lorsque règle établie, nous étions considérés payés sur 7 jours.
- 45 jours correspondait à 6 semaines de 7 jours.
- Il est maintenant établi que nous sommes payés 35 heures sur 5 jours.
- Pour payer 6 semaines, nécessite 30 jours ouvrables du lundi au vendredi.

# Point 7

## Modifications des règles de fonctionnement 3 et 8

### Règle 8 régissant l'utilisation du fonds de défense professionnel

#### Modalités

- a) Il est convenu d'ajouter ou de maintenir dans le FDP les sommes correspondant au salaire moyen net de l'ensemble des professeurs et professeures, en poste au 1<sup>er</sup> septembre de chacune des années, pour une période de ~~quarante-cinq jours~~ **trente jours ouvrables** (colonne B);

# Point 7

## Projet de résolution

- CONSIDÉRANT la règle 8 régissant l'utilisation du fonds de défense professionnel;
- CONSIDÉRANT la nécessité de revoir la règle;
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité du fonds de défense professionnel;
- CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif;

**Sur proposition du ou de la professeur.e (...), appuyée par le ou la professeur.e (...), il est résolu :**

**d'adopter les amendements à la règle 8 régissant l'utilisation du fonds de défense professionnel.**



# Point 8



## Création Sous-comité conférence



# Point 8

- Objectif: soutenir le CSC pour l'élaboration de lignes directrices encadrant l'organisation des conférences
- Mandat: 2 à 3 rencontres
- Début: idéalement en décembre



# Point 9



## **Lecture et adoption du procès-verbal de la 337<sup>e</sup> réunion**



# Point 9

## Projet de résolution

- CONSIDÉRANT le projet de procès-verbal de la 337<sup>e</sup> réunion du conseil syndical tenue le 22 octobre 2020;
- CONSIDÉRANT que les délégué.e.s ont reçu le projet dans les délais prescrits;
- CONSIDÉRANT l'avis des délégué.e.s sur la conformité du projet;

**Sur proposition du ou de la professeur.e (...), appuyée par le ou la professeur.e (...), il est résolu :**

**d'adopter le procès-verbal de la 337<sup>e</sup> réunion du conseil syndical.**



# Point 10



## Tribune des délégué.e.s





# Point 11



## Information et dépôt de documents



# Point 11.1

## Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (611<sup>e</sup> et 612<sup>e</sup>)

 **Syndicat des professeurs et des professeures**  
Université du Québec à Trois-Rivières

**PROCÈS-VERBAL DE LA 611<sup>e</sup> RÉUNION RÉGULIÈRE**  
DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR  
Jeudi 15 octobre 2020 à 13h  
(ZOOM)

**Présences**  
M. Gilles Bronchti, président  
M<sup>me</sup> Marty Laforest, vice-présidente aux relations de travail  
M. Andrea Bertolo, vice-président aux affaires syndicales  
M. Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires  
M<sup>me</sup> Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité  
M. Marc André Bernier, secrétaire  
M<sup>me</sup> Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail  
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires

**Absence**  
M. Sylvain Beaudry, trésorier

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

**CX611-15-10-2020-00** **Projet d'ordre du jour**

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux des 609<sup>e</sup> et 610<sup>e</sup> réunions
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
  1. RAS de septembre
6. Rapport des officières et des officiers
7. Ordre du jour de la 337<sup>e</sup> réunion du conseil syndical
8. Perfectionnement et sabbatiques
9. Programme d'accompagnement à la recherche
10. Contribution au Noël du pauvre
11. Covid 19 - Frais Internet
12. Affaires nouvelles
  1. CIRRAC - 2 octobre
  2. Perfectionnement pour les professeurs cliniciens
13. Date de la prochaine réunion : 5 novembre 2020
14. Clôture de la réunion

**CX611-15-10-2020-01** **Mot de bienvenue**  
Le président souhaite la bienvenue à l'équipe et il prend des nouvelles des officiers, des officières et des employés, e.s.

 **SPPUQTR**  
Syndicat des professeurs et des professeures  
Université du Québec à Trois-Rivières

**PROCÈS-VERBAL DE LA 612<sup>e</sup> RÉUNION RÉGULIÈRE**  
DU COMITÉ EXÉCUTIF  
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR  
Jeudi 5 novembre 2020 à 13h  
(ZOOM)

**Présences**  
Professeur Gilles Bronchti, président  
Professeure Marty Laforest, vice-présidente aux relations de travail  
Professeur Andrea Bertolo, vice-président aux affaires syndicales  
Professeur Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires  
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité  
Professeur Sylvain Beaudry, trésorier  
Professeur Marc André Bernier, secrétaire  
M<sup>me</sup> Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail  
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires

**Invité.e.s pour le point 7. Invités – Vice-doyens**  
Professeure Catherine Briand  
Professeure Chantal Plourde  
Professeur Hugo Germain

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

**CX612-05-11-2020-00** **Projet d'ordre du jour**

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la 611<sup>e</sup> réunion
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
  1. RAS d'octobre
6. Rapport des officières et des officiers
7. Invités – Vice-doyens
8. Fonds de défense professionnel
9. FQPPU – Conseil fédéral
10. Comité de promotion
  1. Rencontre d'information
  2. Membre externe
11. Affaires nouvelles
12. Date de la prochaine réunion : 19 novembre 2020
13. Clôture de la réunion

# Point 11.2

## Conseil fédéral de la FQPPU

- Réunion les 29 et 30 octobre 2020
- Charges de travail - Effet de la pandémie similaires dans les différentes universités
- Rapport *Université du futur*
- e-Campus
- Nouvelle formule de financement des universités étudiée par la FQPPU

# Point 11.3

## Agenda syndical de décembre 2020 et janvier 2021

### Décembre 2020

Mardi	1 <sup>er</sup> décembre	Réunion du CSC
Mardi	1 <sup>er</sup> décembre	Réunion du comité du 50 <sup>e</sup>
Jeudi	3 décembre	Réunion du comité exécutif
Vendredi	3 décembre	Rencontre avec DGAAP et doyen des études CIRRAC
Vendredi	4 décembre	CIRRAC
Lundi	7 décembre	Conseil d'administration de l'UQTR
Jeudi	10 décembre	Séance d'information - promotion
Vendredi	11 décembre	CRAC
Mardi	15 décembre	Fin de la session Automne
Jeudi	17 décembre	Forum des partenaires
Jeudi	17 décembre	Réunion du comité exécutif
Jeudi	17 décembre	Rencontre avec vice-doyens

# Point 11.3

## Agenda syndical de décembre 2020 et janvier 2021

### Janvier 2021

Lundi	11 janvier	Début de la session Hiver
Jeudi	14 janvier	Réunion du comité exécutif
Mercredi	27 janvier	Réunion du CAU
Jeudi	28 janvier	Forum des partenaires
Jeudi	28 janvier	Réunion du comité exécutif



# Point 12

**Affaires nouvelles**





# Point 13

**Date de la prochaine réunion :**  
**4 février à 13h**

 **SPPUQTR**

Syndicat des professeurs et des professeures  
Université du Québec à Trois-Rivières